

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 avril 2026

ACTUALISATION DE LA PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À
2030 ET DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 2630)

N° DN265

AMENDEMENT

présenté par

M. Giletti, M. Boccaletti, M. Tonussi, Mme Rimbert, M. Monnier, M. Sabatou, Mme Martinez,
M. Limongi, Mme Lavalette, Mme Lechon, Mme Florence Goulet, M. Jacobelli, Mme Colombier et
M. Gonzalez

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Après l'alinéa 28, insérer l'alinéa suivant :

« Face à l'émergence de nouvelles menaces dans la zone comprise entre l'espace et le milieu aérien, une stratégie nationale relative à la très haute altitude est définie. Elle vise à structurer une capacité souveraine de surveillance, de détection et d'action, en assurant la continuité entre les milieux aérien, stratosphérique et spatial et en accélérant le développement de démonstrateurs opérationnels.

»

EXPOSÉ SOMMAIRE

La très haute altitude, située à l'interface entre le milieu aérien et l'espace, constitue un espace de conflictualité émergent, marqué par le développement rapide de nouvelles menaces, notamment les vecteurs hypersoniques, les ballons stratosphériques ou encore certaines plateformes pseudo-satellites. Or, si la présente actualisation mentionne le recours à des démonstrateurs dans ce domaine, elle ne prévoit pas à ce stade de stratégie d'ensemble permettant d'assurer la cohérence et la montée en puissance de ces capacités. Pourtant, la maîtrise de ce milieu apparaît déterminante pour garantir la continuité entre les capacités aériennes et spatiales, renforcer la connaissance et l'anticipation des menaces, ainsi que la réactivité opérationnelle des forces. Dans ce contexte, le présent amendement vise à inscrire dans le rapport annexé la définition d'une stratégie nationale relative à la très haute altitude, afin de structurer une capacité souveraine de surveillance, de détection et d'action, et d'accélérer le développement de démonstrateurs opérationnels.